

**Ouverture du monopole du recyclage des emballages ménagers en France :
LÉKO est fier d'être agréé par le Ministère de l'Environnement pour
devenir le nouvel éco-organisme en France dès 2018**

Les ministères d'agrément ont publié samedi au Journal Officiel l'arrêté d'agrément de LÉKO, pour la gestion des déchets d'emballages ménagers en France à partir du 1^{er} janvier 2018 et pour 5 ans. Cette annonce met fin au monopole en place jusqu'alors d'Eco-Emballages et de sa filiale l'Adelphé. LÉKO devient ainsi l'alternative à l'acteur historique.

« C'est une étape cruciale et le début d'une longue histoire pour nous. LÉKO est le fruit d'une volonté collective rassemblant des entreprises et organisations professionnelles françaises pour redynamiser la REP (Responsabilité Elargie du Producteur) Emballages autour d'une collaboration efficace entre tous les acteurs afin d'atteindre les objectifs fixés pour le prochain agrément 2018-2022. Cette démarche repose sur des valeurs de simplicité, de transparence et de partenariat, pour donner un second souffle à ce dispositif, 25 ans après sa mise en place par des acteurs visionnaires et engagés. C'est la mission que nous nous fixons », précise Steve Lawson, Président de LÉKO.

Agréé pour 2018 - 2022, LÉKO porte une alternative innovante pour la REP Emballages

LÉKO, société française par actions simplifiées basée à Paris, a été créé en octobre 2016 et est désormais agréé pour la période 2018–2022 pour la filière de gestion des emballages ménagers. En tant qu'éco-organisme, LÉKO assumera une mission d'intérêt général à but non lucratif, dans le respect des principes fondamentaux du Code de l'environnement et en réponse au cahier des charges des pouvoirs publics.

LÉKO est détenu par 7 actionnaires représentant à la fois des entreprises, des organisations professionnelles, ainsi que des experts du recyclage qui apportent leur savoir-faire et leur expérience. Soutenu d'ores et déjà par un réseau d'entreprises partenaires, dans le cadre de la mission de préfiguration Mission NEO 2017, LÉKO ambitionne d'atteindre 10 % de part de marché dès la première année.

Des principes clairs pour une offre nouvelle avec LÉKO autour de valeurs positives : simplicité, transparence et partenariat.

Dès demain, LÉKO proposera à tous ses partenaires une nouvelle manière de construire la REP Emballages pour mieux répondre à leurs attentes. Metteurs sur le marché, collectivités territoriales, opérateurs, repreneurs et recycleurs, associations, tous ont été associés à ce projet, pour concevoir ensemble les relations et services que LÉKO pourra leur apporter.

Pour les metteurs sur le marché, LÉKO mettra en place des outils pour les accompagner en temps réel dans la gestion de leurs produits emballés, simplifier leurs déclarations et limiter leur charge administrative. LÉKO proposera aussi des interfaces simples pour bénéficier d'accompagnement d'experts reconnus de l'éco-conception et la prévention, connaissant les enjeux locaux et techniques de chacun.

Pour les collectivités, repreneurs et recycleurs, LÉKO instaurera des partenariats étroits, constructifs et tenant compte des particularités locales pour imaginer ensemble des solutions nouvelles et pour améliorer les performances de recyclage, dans le respect des compétences de chacun. Pour les associations, LÉKO s'engage à les impliquer largement sur des problématiques environnementales : éco-modulations, éco-conception, ou encore expérimentations autour des nouveaux modes de consommation comme le vrac.

Ses services ne pourront prendre toute leur mesure qu'avec une volonté de transparence et de partage d'informations. L'open data sera un levier pour stimuler la coopération entre les acteurs, afin d'optimiser toute la chaîne de l'emballage, de son éco-conception à son recyclage.

« Travailler ensemble, pour plus de transparence, d'agilité et dans des logiques de partenariat, voilà comment nous allons écrire cette nouvelle page de la REP Emballages en France pour être plus efficace en visant l'excellence pour la filière française du recyclage des emballages ménagers », conclut Steve Lawson.

A propos de Leko

A propos : LÉKO est une société française par actions simplifiée, créée en octobre 2016, présidée par Steve Lawson, dont les 7 actionnaires fondateurs sont des metteurs sur le marché d'emballages et leurs représentants avec des organisations professionnelles ainsi que des experts du recyclage et de l'écoconception. Les fondateurs sont Cérélia, La Toque Angevine, la FICIME, l'ADEPALE, Group'Hygiène, France Emballage et Valorie.

Contacts presse - Elan Edelman

Timothée Lenoir – timothee.lenoir@elanelman.com

+33 6 46 67 62 93 - +33 (0)1 70 23 92 11

Camille Chaffanjon – Camille.Chaffanjon@elanelman.com

+33 6 76 15 85 23 - +33 (0) 1 86 21 50 50